Envoyé en préfecture le 26/02/2024

Reçu en préfecture le 26/02/2024

Publié le 26/02/2024

ID: 038-200064434-20240220-DEL2024028-DE

Département de l'Isère Canton de l'Oisans Commune LES DEUX ALPES

DELIBERATION Nº 2024-028

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 février à 18h,

Le conseil municipal de la commune LES DEUX ALPES, dûment convoqué le 15 février 2024, a tenu une réunion en session ordinaire, sous la présidence de M. Stéphane SAUVEBOIS.

Présents: Stéphane SAUVEBOIS, maire,

Xavier SILLON, Stéphanie DEBOUT, Eric HAZAK, Jocelyne MARTIN, Laurent CAIOLO, Delphine

VAZEUX, Adjoints,

Michel MARTIN, maire délégué de Venosc,

Philippe PRIMATESTA, maire délégué de Mont de Lans,

Jean-Noël CHALVIN, Brigitte MANIN, Virginie DUMONT, Angélique AGUILAR, Mélanie FIAT, Simon

LAVAUD, Agnès ARGENTIER, Cécile NEYRAUD, conseillers municipaux.

Absents: Etienne DRUMAIN, Romain CHARREL

Pouvoirs: Florence BEL donne son pouvoir à Jocelyne MARTIN

Estelle FAURE donne son pouvoir à Jean-Noël CHALVIN

Louise TEXIER LELONG donne son pouvoir à Mélanie FIAT

Stéphane GALLAND donne son pouvoir à Agnès ARGENTIER

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales (CGCT), il a été procédé à la nomination d'une secrétaire de séance prise au sein du conseil : Mme Delphine VAZEUX ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées et conformément à l'article L.2121-18 du même code, la séance a été publique.

FINANCES LOCALES – 7.1.1- Budgets primitifs (principaux et annexes)

OBJET: Budget annexe EAU - Vote du budget primitif 2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-l à L.1616-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ;

VU Arrêté du 21 décembre 2023 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux ;

VU le projet de budget primitif 2024 du budget annexe de l'eau ;

Monsieur le Maire, présente à l'assemblée le budget primitif 2024 du budget annexe de l'eau qui s'équilibre de la manière suivante :

Chapitres ou opérations budgétaires	Budget primitif 2023	Budget primitif 2024	
Dépenses d'exploitation			
011 - Charges à caractère général	12 000,00	11 000,00	
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 000,00		
65 - Autres charges de gestion courante	73 000,00	76 000,00	
Total des dépenses de gestion des services	86 000,00	87 000,00	
66 - Charges financières	28 200,00	22 000,00	
Total des dépenses financières d'exploitation	28 200,00	22 000,00	
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	
Total des dépenses exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	274 000,00	297 000,00	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	274 000,00	297 000,00	
Total des dépenses d'exploitation	389 200,00	407 000,00	



Chapitres ou opérations budgétaires	Budget primitif 2023	Budget primitif 2024
Recettes d'exploitation		
74 - Subventions d'exploitation	108 000,00	108 000,00
75 - Autres produits de gestion courante	260 000,00	280 000,00
Total des recettes de gestion des services	368 000,00	388 000,00
76 - Produits financiers	15 500,00	13 300,00
Total des recettes financières d'exploitation	15 500,00	13 300,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 700,00	5 700,00
Total des opérations d'ordre de transfert entre sections	5 700,00	5 700,00
Total des recettes d'exploitation	389 200,00	407 000,00

Chapitres ou opérations budgétaires	Budget primitif 2023	Budget primitif 2024
Dépenses d'investissement		
23 - Immobilisations en cours	700 000,00	2 250 000,00
Total des dépenses d'équipement	700 000,00	2 250 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	62 300,00	55 000,00
Total des dépenses financières d'investissement	62 300,00	55 000,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	5 700,00	5 700,00
Total des opérations d'ordre de transfert entre sections	5 700,00	5 700,00
041 - Opérations patrimoniales	100 000,00	100 000,00
Total des opérations patrimoniales	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'investissement	868 000,00	2 410 700,00

Chapitres ou opérations budgétaires	Budget primitif 2023	Budget primitif 2024
Recettes d'investissement		
16 - Emprunts et dettes assimilées	450 000,00	1 738 700,00
Total des recettes d'équipement	450 000,00	1 738 700,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	240 000,00
27 - Autres immobilisations financières	34 000,00	35 000,00
Total des recettes financières d'investissement	44 000,00	275 000,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	274 000,00	297 000,00
Total des opérations d'ordre de transfert entre sections	274 000,00	297 000,00
041 - Opérations patrimoniales	100 000,00	100 000,00
Total des opérations patrimoniales	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'investissement	868 000,00	2 410 700,00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et après que Monsieur le Maire ait demandé à chaque conseiller de se prononcer pour ou contre la délibération soumise au vote ou à s'abstenir, à l'unanimité des suffrages exprimés

- ADOPTE le budget primitif 2024 du budget annexe de l'eau tel que présenté en séance et joint en annexe.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans que dessus. Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, Le Maire, Stéphane SAUVEBOIS